

Billet du Syndic

Finances en convalescence. Blocage de la croissance.

Nous vivons une période financière passablement mouvementée, cela conduit tous les pays à ce que j'appellerais la guerre financière.

Le dernier sommet du G20 en est une confirmation flagrante, avec l'établissement de listes noire, grise et blanche sans aucune crédibilité des pratiques financières des pays classés.

Chacun veut par des menaces et en jouant au poker menteur tirer le mieux possible son épingle du jeu.

Dans le bal des faux vertueux, c'est à celui qui joue le plus fort ou le plus faux.

Les leçons anglo-saxonnes qui nous sont données, pour ne citer qu'elles, sont tout de même hypocrites pour un pays avec des territoires plus ou moins affiliés, abritant des fiscalités laxistes, Bahamas, Jersey, avec des systèmes de trusts masquant l'identité des détenteurs de fonds bien plus favorables que nos forfaits fiscaux.

De nombreux donneurs de leçons agissent à l'inverse de leurs discours très bien rôdés.

L'économie dans tout cela subit un ralentissement sans précédent avec une perte de confiance des citoyennes et des citoyens.

La précarité de l'emploi et les risques de chômage, en résumé la crise, est dans tous les discours et les informations des médias.

Cela se traduit par un ralentissement de la consommation et par là le blocage de la croissance sur laquelle est basée notre société moderne.

Comment redonner confiance dans ce contexte difficile du moment.

Les plans de relance sont nombreux venant de tous les bords politiques.

Les mesures visant le maintien de l'emploi par l'investissement sont les plus porteuses. Assainissements des bâtiments, promotion des énergies renouvelables, constructions nouvelles, bâtiments et infrastructures.

Pour jouer un rôle anticyclique, les collectivités publiques, communes, cantons, Confédération ont une responsabilité importante concernant la relance économique du moment.

Notre commune avec les différents investissements projetés, construction d'un nouveau collège, réfection et agrandissement de notre salle villageoise peut aussi apporter sa petite pierre pour le soutien à l'économie.

Malgré ces moments difficiles, il est important de garder une certaine confiance en notre société et notre pays.

Cela est important pour l'avenir de notre jeunesse en formation, pour notre système de prévoyance sociale et aussi pour notre bien-être général.

C'est en réagissant positivement, en gardant cette confiance, moteur de la consommation, que nous pourrions sortir de cette période de difficultés.

Je vous souhaite à toutes et à tous une certaine sérénité en ces moments perturbés ainsi qu'un excellent été ensoleillé.

Votre Syndic, Jean-Pierre Grin



LA MUNICIPALITE EN UN COUP D'OEIL

Grin Jean-Pierre

Administration-finances
Tél : 024/425.39.90
Natel : 079/548.85.74
E-mail : j.grin@bluewin.ch

Pellaux Yves

Services industriels-épuration
des eaux-conduites eaux de
surface, eaux usées
Tél : 024/425.51.28
Natel : 079/212.46.52
E-mail : y.pellaux@bluewin.ch

Cuche Pascal

Bâtiments-conciergerie
Tél : 024/425.13.31
Natel : 079/547.32.19
E-mail : pacuche@bluewin.ch

Pellaux Christian

Police des constructions-
protection civile-défense incendie
Tél : 024/425.16.53
Natel : 079/623.16.53
E-mail : cpellaux@bluewin.ch

Maitre Valéry

Forêts-employé communal-
domaine-parcs et cimetière
Tél : 024/426.19.84
Natel : 079/251.41.12

Husmann Sandra

Ecoles-affaires sociales
Tél : 024/426.11.60
Natel : 079/233.76.43
E-mail : sandrahusmann@yahoo.fr

Hug Roger

Gestion des déchets-éclairage public-
routes et chemins
Tél : 024/426.39.32
Natel : 078/616.39.32
E-mail : roger.hug@bluewin.ch

ADMINISTRATION GENERALE

Durant l'année écoulée depuis le Pom'info de mai dernier, concernant les investissements, plusieurs projets se sont concrétisés et d'autres sont en phase d'études avancées.

- ⇒ La rénovation de l'éclairage public du quartier de "Moulinet" est terminée.
- ⇒ Le 30 mars dernier, nous avons signé l'acte d'achat avec l'Etat de vaud pour 18'500 m2 de terrain en Longemale.
- ⇒ L'étude pour la construction d'un nouveau collège avance à grands pas.
- ⇒ Le projet de réfection et d'agrandissement de notre grande salle est examiné avec une attention particulière par la Municipalité qui espère soumettre une proposition cette année au Conseil Général.
- ⇒ En novembre 2008, la vente à Janique et Roger Hug de 132 m2 de terrain du domaine public communal s'est réalisée selon l'autorisation du Conseil Général.
- ⇒ Depuis quelques mois, la Municipalité est en discussion avec l'entreprise Swisscom pour la diffusion par fibre optique: de VDSL et de Bluewin TV. Une proposition pour le financement de ce service sera présentée au prochain Conseil Général.
- ⇒ L'avenir de notre bureau de poste préoccupe la Municipalité. Suite à la décision de Monsieur Mars-Henri Duruz de vendre son bâtiment dans lequel se trouve cet office, un dilemme se pose pour l'avenir de notre bureau postal.

La Municipalité a été approchée par le propriétaire pour l'achat en PPE de ce local.

Après une discussion avec les responsables du service postal, il était hors de question pour la Poste de garantir pour 8 à 10 ans le fonctionnement et la location actuelle de ces locaux si la commune en devenait propriétaire.

L'option envisagée serait le système poste-magasin comme c'est déjà le cas dans de nombreux villages.

Devant cette proposition catégorique et impérative des responsables postaux, la Municipalité n'est pas entrée en matière pour l'achat de ces locaux, estimant que dans le cadre de cette option avec magasin, l'achat par un particulier exploitant serait plus judicieux.

Ce dossier est toujours suivi de manière attentive par la Municipalité.

Votre Municipalité, par son travail, œuvre dans un souci du bien être commun de la population villageoise et de la projection de notre commune dans le futur.

Jean-Pierre Grin: Syndic

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2009

Avec aux recettes	Fr. 1'842'710.-
Et aux dépenses	<u>Fr. 1'922'585.-</u>
Le budget 2009 se solde par un excédent de dépenses de	Fr. 79'875.-

Ce budget prévoit la stabilisation de nos différents investissements effectués ces dernières années ainsi que le financement courant du ménage communal. L'excédent de charges est uniquement dû à l'évolution de la facture sociale toujours à la hausse.

Le montant prévu pour la **facture sociale** comme l'année dernière augmente très fortement, il passe dans sa globalité de

- ⇒ Fr. 428'500.- budget 2008 à
- ⇒ Fr. **490'000.- budget 2009**
- ⇒ alors qu'en 2004 il était de Fr. 228'477.-.

Les taux d'intérêts devraient être stables pour 2009, nous les avons calculés en moyenne à 3 %.

En ce qui concerne le poste impôts, nous avons prévu une augmentation pour l'impôt revenu fortune de Fr. 56'600.- soit environ 5 %. Justifié par une augmentation de nos contribuables ainsi qu'une légère augmentation des revenus.

Pour tous les autres impôts, une certaine stabilité est de mise, mis à part l'impôt foncier + Fr. 2'000.- et les droits de mutation + Fr. 5'000.-.

Malgré la hausse de notre population, le poste élimination des ordures reste stable grâce aux bons tris de nos ordures.

Les amortissements qui découlent des différents investissements sont ventilés dans les services. Pour l'année 2009, ils se montent au total à Fr. 160'320.-.

Comme vous le constatez par ces quelques points relevés, notre marge financière est pratiquement toute absorbée par l'évolution de la facture sociale.

Néanmoins, nous pouvons faire face à nos amortissements obligatoires et un auto-investissement de Fr. 30'000.- est inclus dans ce budget (programmes informatiques Fr. 4'000.-, cuisine "Troillet" Fr. 19'000.-, tracteur à gazon Fr. 7'000.-).

Concernant les recettes fiscales, elles ont été évaluées avec prudence comme le dicte la situation financière de l'économie actuellement.

Pour tous les autres montants compris dans ce budget, leurs évaluations sont faites en fonction de nos différents engagements ainsi que des contraintes financières cantonales.

Jean-Pierre Grin

LES COMPTES COMMUNAUX 2008

Les comptes communaux 2008 avec aux produits	Fr. 2'510'655,72
Et aux charges	Fr. 2'502'159,87
dégagent un excédent de recettes de	Fr. 8'495,85

D'un budget présenté avec un léger déficit de Fr. 1'550.-, le résultat final de nos comptes 2008 se solde par un petit excédent de recettes, cela après avoir couvert toutes nos dépenses courantes et nos amortissements obligatoires, ainsi que quelques investissements dans les bâtiments communaux.

Dans ces comptes figurent le résultat de la vente d'une partie de nos actions Romande Energie pour un montant de Fr. 541'799,- porté au bilan sur le compte réserves 2.281.10 bâtiments administratifs réfection de notre grande salle.

Concernant les recettes

Le montant global du poste impôts est inférieur de Fr. 20'000.- par rapport au budget.

Cela est dû aux postes:

- ⇒ Droits de mutations - Fr. 13'000.- et gains immobiliers - Fr. 9'000.-.
- ⇒ Le poste locations pour la grande salle est inférieur de Fr. 6'800.- par rapport au budget.

Concernant les charges

Le coût pour la réfection de la deuxième cuisine du " Troillet " est de Fr. 20'540.-.

La rénovation d'un appartement du collègue, avec l'achat d'une machine à laver se monte à Fr. 26'536.-.

Un montant de Fr. 6'000.- émerge du poste honoraires, cela pour l'étude de faisabilité du futur collègue.

Au poste ordures ménagères et décharge le montant est inférieur de Fr. 14'378.- par rapport au budget. Le non achat de matériel et le coût d'élimination des ordures en légère baisse en sont les causes principales.

Notre cash flow même en baisse nous permet de faire face à toutes nos obligations financières et entretien de bâtiments sans déficit. Pour l'avenir, nous espérons que le climat économique de ces prochaines années ne se détériore pas trop, mais aussi sur une certaine stagnation de la facture sociale à l'horizon de la nouvelle péréquation.

Ces comptes seront présentés plus en détail par le préavis municipal lors du prochain Conseil Général, mais la Municipalité et son Syndic se tiennent volontiers à votre disposition pour des questions.

Jean-Pierre Grin

POMY ACCUEILLE SES JEUNES CITOYENS ET NOUVEAUX HABITANTS



Selon une tradition bien établie, la Municipalité invite chaque année au début du mois de mars les personnes qui ont élu domicile sur le territoire de notre commune durant l'année écoulée ainsi que les jeunes citoyennes et citoyens qui ont atteint leur majorité civique.

Cette réception a eu lieu le 6 mars dernier. Lors de cette rencontre, chaque municipal(e) s'est présenté(e) en donnant aussi diverses informations sur son dicastère.

Il a été rappelé par le Syndic que cette invitation est le premier pas fait par la Municipalité afin de susciter une participation active de toutes et tous aux différentes activités: politiques, sociales et culturelles de notre village. Nos nombreuses sociétés locales, par leurs programmes variés permettent à chacune et chacun de s'intégrer selon ses différentes affinités personnelles.

Après cette petite partie oratoire, un buffet de produits du terroir a prolongé la soirée, ponctué par le traditionnel << buffet de desserts maison >> dont nos dames ont le secret.

Avant le dessert, chacune et chacun s'est présenté de manière spontanée et cordiale.

Un grand Merci à nos dames, aux participants et à tous ceux qui par leur collaboration ont contribué à la réussite de cette soirée.

Jean-Pierre Grin

LA SOIREE DE NOS CHAMPIONS



Le 11 novembre dernier en soirée, la Municipalité avec la population villageoise a félicité ses nombreux sportifs et musiciens méritants.

En 2008, les résultats obtenus par les représentants de notre village sont exceptionnels.

- ⇒ **La société de gymnastique**, championne de Suisse pour la deuxième fois consécutive à la combinaison d'engins,
- ⇒ **Elodie Jacob** dont le palmarès à 15 ans seulement, est déjà long, composé de nombreux titres nationaux, cantonaux et records de Suisse,
- ⇒ **Elisabeth Ogiz** la twirleuse du club d'Yvonand, revenue avec le bronze de la Coupe internationale en Irlande et une 22^e place aux championnats du monde individuels,
- ⇒ **Grégory Duruz** pongiste titré sur le plan cantonal,
- ⇒ **la fanfare la "Villageoise"**, lauréate au concours cantonal des musiques vaudoises à Montreux, et dans les concours individuels, Fanny Richardet, Simon et Mathis Pellaux.

A la grande salle, les habitants, parents et amis sont venus nombreux féliciter les sportifs et musiciens méritants.

Bravo à vous tous et tous nos bons vœux pour l'avenir.

Jean-Pierre Grin



Commune de Pomy

Mesdames, Messieurs, chers enfants,

Cette année, la Municipalité de la commune de Pomy a décidé de participer à la journée suisse de la propreté « coup de balai » qui aura lieu le

samedi 16 mai 2009.

Nous proposons donc à la population de la commune de venir armée de leurs balais, racloirs, pelles, etc afin de ripoliner les abords des chemins et les bords de bois.

En marge de cette manifestation, nous proposons aux enfants une matinée vente - échange de jeux et jouets.

Programme de la journée:

Coup de balai

- 9h00 Accueil café et croissants.
- 9h20 Formation des groupes et départ pour le coup de balai.
- 12h00 Apéritif et pizzas au « four à pain » de la commune de Pomy.

Vente - échanges des jouets

- 9h00 Accueil jus de pomme et croissants.
- 9h20 Mise en place des emplacements dans la cour du collège.
- 11h00 Fin de la manifestation.
- 12h00 Pizzas au « four à pain » de la commune de Pomy.

Cordiales salutations.

Pour la Municipalité
Roger Hug

SORTIE DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS AU PALAIS FEDERAL A BERNE

54 Conseillères et Conseillers de notre village ont répondu présents à l'invitation lancée par Monsieur Jean-Pierre Grin, Syndic et Conseiller national, lors de la séance du Conseil général du mois de décembre 2008. C'est donc sous un soleil radieux qu'ils ont embarqué, ce mercredi 11 mars, en direction de Berne à bord d'un bus affrété tout spécialement pour l'occasion.



Arrivée à Berne devant le Palais fédéral

Accueil de notre législatif par notre Conseiller national, Monsieur Jean-Pierre Grin, avec vue sur les Alpes !



Après une petite attente, les habitants de notre village ont enfin accédé dans l'antre du Palais. Et sous la coupole, une explication succincte sur l'histoire de notre confédération a retenu la plus grande attention de toute la délégation communale. Ensuite, invités à rejoindre les tribunes, ils ont eu le privilège, durant une heure, d'entrer au cœur d'une assemblée du Conseil national et découvrir ainsi l'ambiance qui règne lors d'une session ordinaire.



La visite s'est terminée par le verre de l'amitié au bar des alpes.



La journée s'est prolongée par une escale au restaurant de la Lagune à Cheyres où un repas « La Plancha », spécialité de l'endroit, a été servi à chaque convive.

Une chaude ambiance régnait.

Jugez plutôt !





Aussitôt les estomacs bien remplis, nos 54 membres du Conseil ont rejoint la terre vaudoise sous la « conduite » de notre municipal, monsieur Christian Pellaux, que nous profitons de remercier très chaleureusement pour l'agréable voyage.



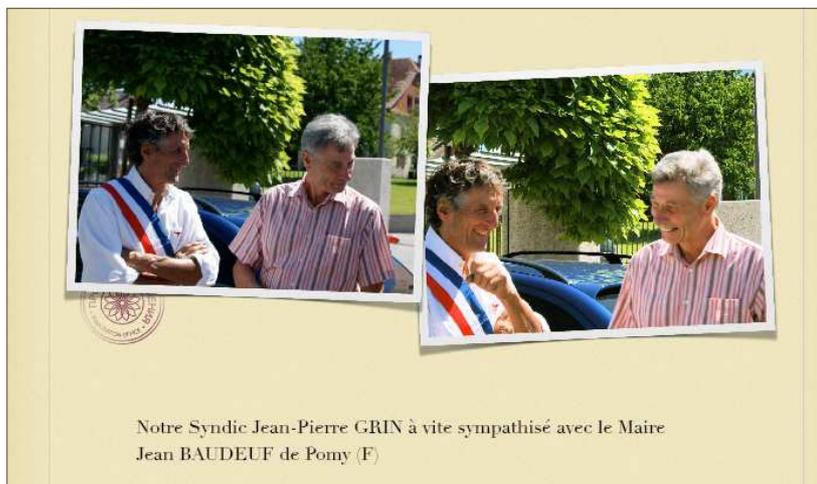
A toutes les personnes qui n'auraient pas pu se joindre au groupe et qui seraient intéressées par une visite du Palais fédéral, vous pouvez vous adresser à Monsieur Jean-Pierre Grin qui se fera un plaisir de vous accueillir lors d'une cession du Conseil National.



La secrétaire
Nathalie Dupertuis

LE SAVIEZ-VOUS, UN POMY PEUT EN CACHER UN AUTRE ?

Il existe en France voisine un petit village de 60 habitants du nom de Pomy, il se situe dans l'Aude près de Castelnaudary. Le dimanche 3 août 2008, nous avons reçu la visite de Monsieur Jean Baudeuf, Maire de Pomy France, avec son épouse et quelques amis. Ils étaient en route pour Prague à bord de 4 très anciennes Citroën; des C4 torpédos de 1930.



Cette balade qu'ils organisaient entre amis avait pour dénomination "La croisière rouge" en souvenir d'une expédition qu'ils avaient déjà faite en juillet-août 1968 avec les mêmes voitures en Tchécoslovaquie qui était sous le régime soviétique à l'époque.

Pour la petite histoire, ils avaient quitté Prague juste 1 jour avant l'arrivée des chars soviétiques entrés dans cette ville pour contrer un certain libéralisme du Président Dubcek.

Après avoir passé la frontière à Bois d'Amont, c'est vers 12h30 que 3 voitures avec Monsieur le Maire écharpe tricolore en bandoulière, protocole oblige, arrivèrent dans notre village. La 4^{ème} voiture, joint de culasse défectueux, était en panne dans le village de Bofflens. Après avoir fraternisé avec un apéritif dans la cour du collège, un repas préparé par nos dames a prolongé cette sympathique rencontre.



Nos visiteurs, grands amateurs de voitures anciennes, eurent avant leur départ le plaisir de visiter une partie de la belle collection de véhicules anciens de Monsieur Jacques Leu.

Le 25 août, un Mail nous informait que les 4 voitures et leurs passagers étaient rentrés au bercail après avoir parcouru quelques 3500 km non sans de nombreuses pannes.

Cette première prise de contact conviviale avec nos homonymes français est le prétexte pour une visite future dans le département de l'Aude de la part de la Municipalité de notre commune.

Jean-Pierre Grin



Eglise de Pomy en Suisse



Eglise de Pomy en France
et son Maire

Informations sur la commune de Pomy France

Département : L'Aude - 11 (Chef-lieu : Carcassonne)

Région : Languedoc-Roussillon (Chef-lieu : Montpellier)

* Description :

- o Altitude : 380 m.
- o Superficie : 600 ha.
- o 13 km O. Limoux.

* Canton : Alaigne.

* Nombre d'habitants : 49 (1999).

* Nom des habitants : Pominois et les Pominoises.

* Maire : BAUDEUF Jean

Administration communale:

Tel : +334 68 69 59 11

Fax : +334 68 69 59 11

Courriel :



BATIMENTS



Troillet

Le remplacement de l'agencement de la cuisine de l'appartement occupé par la famille Laurent Chevalley, débutera dans la courant juin 2009.

Différents travaux de peinture seront également effectués dans la cage d'escalier des appartements.

Grande salle

La Municipalité a retenu le projet de Bâtineg. Après la deuxième étude, le projet maximum de Fr. 2'824'000,- a été étudié par une commission du Conseil, laquelle lors de la séance du Conseil général de décembre affirmait dans son rapport la nécessité de réfection et d'agrandissement, qui était légitime, mais que le montant était trop élevé pour ces travaux.

Elle demandait donc à la Municipalité de revoir à la baisse le montant de ces travaux.

Suite à ce rapport, nous avons demandé une troisième étude que nous avons reçu courant avril. Ce projet est étudié de manière attentive par la Municipalité avant de revenir devant le Conseil.

Informations

A tous les nouveaux habitants de notre commune, voici quelques renseignements utiles pour d'éventuelles locations au village.

Vous pouvez vous renseigner auprès de:

- ⇒ *Mme Marie-Claude Richardet* salle de rencontre
024/ 425 87 01

- ⇒ *M. Laurent Chevalley* refuge et local de découpe
024/ 425 49 56

- ⇒ *M. Pascal Cuche* Grande salle (possibilité de louer que l'annexe)
024/ 425 13 31

Pascal Cuche

AFFAIRES SOCIALES

Accueil de jour de la petite enfance



Le Château de Sable

079/ 697 64 79 ou 024/ 430 11 20
lechateaudesable@bluewin.ch

Depuis 2006, année qui a vu naître la nouvelle loi sur l'accueil de jour de la petite enfance, et qui nous a permis de nous organiser en réseau afin d'améliorer le nombre des places disponibles ainsi que la qualité de l'accueil des enfants entre 0 et 12 ans.

Grâce au soutien du Conseil Général de Pomy, nous avons pu adhérer au réseau d'Yvonand-Menthue qui comprend à ce jour à Yvonand, une garderie « Le château de sable » ayant une capacité d'accueil de 17 places pour les enfants entre 18 mois et 5 ans. Elle est ouverte de 7h à 18h00 et sera ouverte 5 jours/7 dès la rentrée d'août 09 (actuellement fermée le mercredi). Cette garderie se transforme actuellement en crèche pour accueillir 5 bébés entre 0 et 18 mois et ce dès qu'elle aura intégré ses nouveaux locaux au centre d'Yvonand dans le bâtiment de la grande salle (juin 2010 si tout va bien !).



Les castors

L'accueil de jour comprend également l'accueil parascolaire pour 24 enfants de 5 à 12 ans dans le collège de Brit. L'ouverture « des castors » est prévue pour août 2009 de 6h30 à 18h00 sauf le mercredi jusqu'à 14h00 ainsi qu'une partie des vacances scolaires.

Les mamans de jour

Parallèlement à cela, nous avons également un réseau de mamans de jour que la Municipalité encourage vivement et pour toutes les personnes qui seraient intéressées par cette profession, elles peuvent me contacter au 079 233 76 43 entre 19h et 20h00.

Sandra Husmann

COLLEGE DE POMY

Lorsqu'en 2005, l'ASIYE a vu le jour, il avait été annoncé qu'en plus de l'agrandissement du collège de Brit à Yvonand, il faudrait pour répondre aux besoins, ouvrir 2 classes supplémentaires à Pomy.

Le bâtiment scolaire actuel étant trop petit, la commune de Pomy s'est intéressée dans un premier temps au bâtiment de l'Arsenal à la route de Cuarny. L'acquisition de celui-ci s'étant avérée trop onéreuse, la commune s'est alors tournée vers un terrain cantonal situé au centre du village précisément à côté du bâtiment de la cure (photo ci-dessous).



L'achat de ce terrain a été accepté par le Conseil Général de Pomy le 8 décembre 2008.

Depuis, le Comité de direction de l'ASIYE par le biais d'un groupe de travail construction, en partenariat avec la direction de l'établissement scolaire et la Municipalité de Pomy a travaillé longuement afin d'établir un cahier des charges strict et précis à donner aux 5 bureaux d'architectes qui concourent suivant une «Procédure sur invitation suivie d'un mandat d'études parallèles».

Ces 5 projets seront rendus pour le 15 juin 2009.

Ce n'est qu'alors qu'un collège d'experts formé d'architectes neutre et du canton, de représentants du Comité Directeur de l'ASIYE, de Municipaux de Pomy ainsi que du Directeur de l'établissement scolaire d'Yvonand et environs se réunira fin juin pour se déterminer sur le projet gagnant. Ce collège de 7 experts sera présidé par Monsieur Jean-Pierre Grin, Syndic de Pomy.

La réalisation de l'ouvrage est évidemment subordonnée à la décision du Conseil Intercommunal de l'ASIYE et du Conseil Général de Pomy.

Néanmoins, au vu de la proximité de la Cure qui est une belle bâtisse historique, la Municipalité de Pomy accordera une importance primordiale à l'esthétique lors de la réalisation de la future construction. C'est aussi avec la même bienveillance que nous accorderons une attention particulière à conserver la tranquillité de ce joli quartier de Pomy.

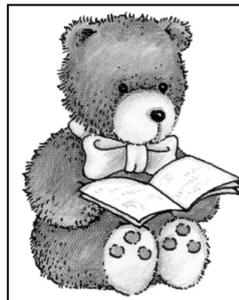
Nous imaginons pouvoir penser et rêver à un «enclassement» idéalement prévu pour la rentrée d'août 2010 !!!! Et c'est donc avec plaisir que nous accueillerons dans notre village des enfants de Pomy, Cuarny et Cronay pour les classes enfantines et les 5-6^{ème}, soit à peu près 80 enfants !

Sandra Husmann

Garderie « les oursons »

Pour les enfants en bas âge, notre commune soutient la garderie « Les Oursons » à Ursins.
Pour tous renseignements vous pouvez joindre
Mme Madeleine Bovay

tél 024/435.20.25 ou 024/435.18.35



Nous vous informons que les 5 projets architecturaux mis au concours pour la construction du futur collège de Pomy seront exposés au public dans la Grande salle. Vous aurez l'occasion de découvrir en primeur le projet gagnant.

Venez nombreux les

Vendredi 26 juin 2009 dès 20h00 et

Samedi 27 juin 2009 de 09h30 à 11h00.

La Municipalité sera présente pour répondre à toutes vos questions.

SERVICES INDUSTRIELS

Sources

Nous avons bénéficié d'un bon rendement de nos sources en 2008, des précipitations régulières ont permis ce bon résultat. La qualité de l'eau est également restée très bonne l'année durant. L'appareil de traitement de l'eau par ultraviolets installé en début d'année donne entière satisfaction. Des prélèvements pour analyses sont régulièrement réalisés par notre employé communal. Les résultats sont accessibles au pilier public ou sur le site

www.qualitedeleau.ch

les données chimiques telles que la dureté et les teneurs en minéraux sont également disponibles sur le site.

Je rappelle que la qualité de l'eau de notre réseau est tout à fait comparable à celle de l'eau en bouteilles, pour un prix près de 500 fois moins cher. L'empreinte écologique est également sans commune mesure, un litre d'eau minérale importée consomme 3.1 dl de pétrole alors que celle du robinet en consomme 0.3 millilitre, soit 1000 fois moins. Voilà qui devrait nous convaincre de boire l'eau du robinet sans modération.

SAGENOR

Rassurez-vous, ce n'est pas une nouvelle maladie, c'est juste une évolution du feuilleton SAGREYG. En effet, afin de ménager une ouverture délocalisée vers de futurs partenaires intéressants, la société anonyme de gestion régionale des eaux d'Yverdon-Grandson, devient Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord (SAGENOR). A part le changement de nom, une solution semble se dessiner avec la ville d'Yverdon-les-Bains. Le Conseil Communal a accepté la participation de la ville à cette société moyennant quelques modifications. La libération du capital action pourra donc se faire dans un avenir proche et ainsi la création de la société.

Réseau d'eau

Pas de grand changement à signaler au niveau de notre réseau de distribution d'eau. Seules deux fuites sont apparues, une au quartier de la Repia et l'autre à la rue de la Forge. Par contre, l'augmentation des raccordements privés due aux nouvelles constructions se poursuit à un rythme soutenu. L'année 2008 restera comme une bonne année, les pertes d'eau liées à notre réseau de distribution sont restées d'un niveau tout à fait acceptable.



Réseau de gaz

Pas d'extension du réseau de gaz réalisée en 2008. Par contre, nous nous réjouissons de l'augmentation constante des raccordements privés au réseau. Ceci dénote d'un besoin réel de saine diversification des énergies de chauffage.



Réseau eau claire et eau usée

Une modification du réseau s'est réalisée en 2008. Cette modification, acceptée par le Conseil Général, était liée à la mise en construction de la parcelle de zone artisanale sise en Clon. Grâce à cette réalisation, la conduite communale est maintenant en dehors de la zone constructible.

A ce jour, la commune de Pomy ne perçoit pas de taxe d'épuration. Les frais liés à l'entretien du réseau et au traitement de l'eau sont entièrement pris en charge par le ménage communal. Cette situation favorable est susceptible d'évoluer vers un prélèvement de taxe, dans le futur, en accord avec le Conseil Général naturellement.

Yves Pellaux

ROUTES ET CHEMINS

Fin 2008, le chemin de liaison entre Yverdon-les-Bains et le hameau de Chevressy a été remis en état suite à des travaux d'aménagement des parcelles agricoles bordières. Les coûts des travaux de remise en état du chemin ont été payés entièrement par l'entreprise Cand-Landi.

Chemins agricoles

Pour les chemins communaux, les règles restent les mêmes : **le nettoyage et la remise en état après des travaux de génie civil et dans les champs sont obligatoires.** L'entretien des entrées d'eau des regards est de la responsabilité des exploitants.

ECLAIRAGE PUBLIC



L'étape de mise à niveau de l'éclairage sur les chemins de la Forge et du Moulinet a été exécutée. La mise en place de ces nouveaux luminaires s'est bien passée malgré les aléas de la météo. Nous remercions les propriétaires bordiers pour leur indulgence et leur patience.

Roger Hug

INFOS DECHARGE ET DECHETTERIE

Voici quelques brèves nouvelles de la gestion des déchets sur le territoire de notre commune.

- Nous avons mis en place un big-bag afin de récolter les plastiques corps creux (emballages de détergents, jerricans de produits divers, etc...)
- Comme déjà annoncé dans l'édition de l'année dernière, la taxe pour le financement de l'élimination des déchets urbains est toujours en gestation. Ce financement se ferait par le biais d'une taxe aux sacs. Celle-ci a déjà été introduite dans un grand nombre de communes de l'ancien district de Grandson avec satisfaction semble-t-il.

Pour information, voici les taxes instaurées dans ces communes sur chaque sac poubelle.

- 1.- Franc pour les sacs de 17 l.
- 1.95 Francs pour les sacs de 35 l.
- 3.80 Francs pour les sacs de 60 l.
- 6.- Francs pour les sacs de 110 l.

Cette taxe au sac devrait être uniforme sur le périmètre de gestion des déchets de la STRID.

Horaire d'été de la déchetterie

Mardi : 18h00 à 19h30
Samedi : 9h30 à 11h00

Horaire d'hiver (dès octobre) de la déchetterie

Mardi : 18h00 à 19h00
Samedi : 9h30 à 11h30

Nous espérons que ces heures d'ouverture répondent à vos attentes.

Horaire de la décharge

Samedi de 10h30 à 11h30

Néanmoins, pour les personnes désirant à titre **exceptionnel** déposer des matériaux compostables en dehors des heures d'ouverture, il est possible de demander la clé à Laurent Chevalley ou à moi-même.

Quelques nouvelles de nos surveillants

Nous remercions l'équipe des surveillants en place pour le travail accompli dans la bonne humeur et également Laurent Chevalley pour la gestion de tous les désapprovisionnements de la déchetterie.

Décharge : Marcel Bonvin
Bernard Steiner

Déchetterie : Isabelle Miéville
Raymonde et Jean-Claude Cornamusaz
Jacques-Emile Henry
Bernard Steiner

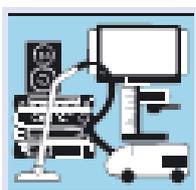
Si vous avez des questions sur le tri de vos déchets, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un surveillant.

Informations pratiques complémentaires

Pour les grosses évacuations de déchets encombrants à effectuer à la STRID, il est possible de demander une attestation de déchetterie au greffe municipal ou à moi-même.
Pour tout autre renseignement, vous pouvez me contacter au: 078/616.39.32

Quelques informations utiles

• *Les appareils électriques et électroniques*



La récupération de ces appareils est financée par une taxe anticipée de recyclage (TAR), incluse dans le prix de vente. Vous pouvez donc les rapporter gratuitement dans tout commerce qui propose ce type d'appareils, sans obligation d'achat, quels que soient la marque, le lieu, ainsi que la date d'achat.

Il s'agit :

- , Des appareils électroniques de loisirs
- , Des appareils de bureautique, informatique et de communication
- , Des appareils frigorifiques et de congélation
- , De petit et le gros électroménager
- , Des luminaires, sources lumineuses
- , Des outils électriques et électroniques
- , Des équipements de loisirs et de sports, les jouets

Il ne s'agit pas de :



Les appareils fonctionnant sans électricité
Points de collecte : commerces

• *Les huiles*



Pour les ménages uniquement, les huiles sont à verser dans les conteneurs de la déchetterie communale.

Ne jamais vider vos restes d'huiles dans les écoulements car les graisses sont un fléau pour la station de traitement des eaux (STEP). Les flacons en plastique ayant contenu des huiles doivent être jetés à la poubelle. Pas utile de décoller les étiquettes.

Il s'agit :

- , Des huiles végétales : huiles alimentaires, de friteuse, de salade
- , Des huiles de conserve en bocaux, la glycérine
- , Des huiles minérales : huile de moteur et engrenages, de vidange, hydrauliques.

Il ne s'agit pas de:



Les graisses solides, même végétales

Source de l'information www.strid.ch



Roger Hug

FORETS

Sur notre commune durant la saison 2008-2009

- ⇒ 164 m³ ont été misés sur pied.
- ⇒ 140 m³ de résineux et 136 m³ de feuillus ont été réalisés sous forme de coupe afin de dégager le rajeunissement naturel au chemin du refuge et à la poudrière.
- ⇒ 60 m³ de résineux et 66 m³ de feuillus ont été réalisés sous forme de coupe au lieu-dit « les Vaux ».

Suite à la chute de neige lourde du 31 décembre 2008, une surface de 100 ares de perchis d'épicéa au bord du ruisseau des Vaux a été renversée. D'autres épicéas ont eu la cime casée, représentant en tout 130 m³.

Mise à part ces dégâts, nous nous en tenons donc à ce qui avait été martelé en novembre 2008 soit 400 m³.

Un glissement de terrain sur le chemin des Vaux a nécessité des travaux pour un montant de Fr. 2'000,-.

Plantations

- ⇒ Au chemin du refuge ont été plantés des chênes, à la poudrière des douglas et dans les Vaux des noyers hybrides.
- ⇒ 100 sapins de Noël ont été repiqués sous la ligne à haute tension.

Triage

La commune de Pomy, qui fait désormais partie du triage du Sauteruz, a signé avec ce dernier un bail à ferme pour l'entretien de ses forêts.

Tarifs

Ils restent inchangés, à savoir:

⇒ Ballots d'un stère	Fr. 80,-/stère
⇒ Bois de feu long chêne	Fr. 35,-/m ³
⇒ Bois de feu long mélange	Fr. 40,-/m ³
⇒ Bois de feu long foyard	Fr. 45,-/m ³



Valéry Maitre

DOMAINE ET ESPACES VERTS

L'hiver fut long, très long, et les précipitations de neige fréquentes. Merci à Laurent pour l'entretien des routes.

Un nouveau tracteur à gazon est arrivé. Il a déjà fait ses preuves avec satisfaction.

Le printemps arrive et avec lui, les fleurs poétisent.

Pour tout renseignement, suggestion ou achat de bois de feu, vous pouvez me contacter au 079/251.41.12.

A tous nos lecteurs, je souhaite un été agréable et ensoleillé.

Valéry Maitre

AGGLOMERATION YVERDONNOISE



Le projet AggloY est bien lancé, la Confédération a rendu son verdict et nous versera quelques sous à notre grande satisfaction.

Tous les mois, une séance est organisée avec les partenaires de l'Agglo afin d'étudier les projets en cours et les différentes améliorations possibles.

Une séance d'information publique aura lieu le

mardi 9 juin 2009 à 20h (lieu à définir)

Le site internet www.agglo-y.ch est en ligne, mais vous pouvez également consulter les sites

www.adnv.ch



www.yverdon-les-bains.ch



pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce projet.

Christian Pellaux

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire délivrés en 2008

Pellaux Yves	- Démolition d'un hangar et de la grange, construction d'un immeuble contigu de 3 logements et 3 garages. - Et création d'un studio dans les combles
Maffini Patrice et Nathalie	Construction d'une villa
Ferreiro Félix et Annick	Construction d'une villa
Wassmer Alain et Favre Véronique	Construction d'une habitation avec atelier artisanal
Richardet Robert	Transformation des 3 appartements existants
Develey Louis	Création d'une annexe sur garage enterré existant
Henry Jean-Paul et Doris	Construction d'un kota finlandais
Brechon Thierry	Construction d'un dépôt avec appartement de gardien
Bibinet Jacques et Béatrice	Construction d'une villa
Burgos Gérard et Nathalie Orif	Construction d'un atelier et dépôt pour artisan Transformations

Enquêtes locales délivrées en 2008

Dupertuis Olivier	Création de 2 cheminées
Pellaux Yves	Transformations intérieures et réfection de l'appartement existant au chemin de Claire-Fontaine
Kudelski Marguerite	Aménagement d'un mur de soutènement et rénovation de la place à fumier. Ouverture en façade (porte de chargement)
Ledesma José	Démolition des balcons exposés Sud-Ouest et Nord-Ouest
Zbinden Thierry	Démolition et reconstruction d'un cabanon de jardin en bois sans fondation
Billaud Hervé	Aménagement d'une piscine hors-sol démontable
Chevalley Claude	Installation d'un cabanon pour chèvres et poules
Richardet Robert	Modification de la toiture et ajout de vélux
Burgos Gérard	Construction d'un hangar - nouvelle implantation d'un bâtiment
Nunes Joao	Construction d'un cabanon de jardin et d'une cheminée barbecue

Piscine

L'installation d'une piscine (dès 5 m3) doit faire l'objet d'une mise à l'enquête publique ou tout au moins d'une dispense d'enquête publique. Les normes en matière d'évacuation des eaux de baignade doivent être respectées. Les directives cantonales sont à votre disposition à l'administration communale

Christian Pellaux

LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'YVONAND ET ENVIRONS

En octobre 2006, la loi scolaire a été modifiée, dans le sens d'une meilleure répartition des responsabilités entre l'Etat et les communes, puis avec l'adoption de la loi sur le personnel, les collaborations ont été notablement modifiées.

L'incidence de cette nouvelle organisation a d'une part aboli la traditionnelle commission scolaire d'antan qui ne correspondait plus à la fonctionnalité ainsi mise en place, et d'autre part à la création de ce conseil d'établissement.

Le conseil est composé de différents acteurs disposés dans 4 segments proportionnels, représentant les parents, les autorités communales, les membres professionnels actifs au sein de l'établissement, et de participants de la société civile. Ce sont donc 16 personnes qui forment le conseil d'Yvonand et région. Pour notre commune, Mme Kudelski Marguerite et M. Favre Cédric ont été sollicités pour représenter la société civile, quand à votre serviteur, il a été élu comme coordinateur des parents d'élèves de la zone 2.

Dès la création, il a été nécessaire de procéder à la dénomination des rôles de cette formation, en voici une présentation non-exhaustive :

- Le conseil d'établissement œuvre collégialement à la bonne marche de l'établissement, il promouvoit également l'insertion d'activités parascolaires dans la vie locale.
- Il participe activement aux différents besoins des usagers de l'établissement.
- Le conseil veille également à favoriser une bonne circulation d'information entre les autorités locales, les parents, la direction et les enseignants. Le contact doit par ce fait être grandement facilité et accessible à tous.
- Il exerce une étroite collaboration avec le conseil de direction pour tout ce qui touche à la vie de l'établissement dont certaines compétences relèvent des autorités communales en question.
- Le conseil des élèves est également une activité auquel le conseil d'établissement concède une certaine importance.
- Une assemblée des parents devrait être mise sur pied périodiquement, cette dernière favorisant l'échange d'information.

Plus succinctement, on peut représenter ce conseil comme une bonne articulation accessible et nécessaire dans un système plus ou moins complexe.

Concernant les projets réalisés ou à réaliser, nous ne pouvons présenter de grands travaux, le conseil ayant débuté le 27 janvier 2009, mais cependant, nous avons eu une réflexion au sujet de la course du tour de Romandie du 1^{er} mai prochain, l'accès à l'école étant interrompu momentanément, nous avons proposé une mise en congé partiel d'une partie de l'établissement scolaire concerné. D'autres projets sont en cours de réalisation.

Je reste à disposition pour tous les parents qui auraient certaines réflexions ou remarques au sujet des activités auxquelles le conseil demeure compétent, et vous incite à participer activement à la vie de l'établissement, et ainsi d'œuvrer à la réussite de l'encadrement indispensable à nos enfants.

Pour le conseil d'établissement, Olivier Dupertuis
Coordinateur des parents d'élèves de la zone 2, (Pomy, Cuarny, Cronay, Villars-Epeney)

CONTRÔLE DES HABITANTS POUR L'ANNEE 2008

Nous avons accueilli dans notre commune

Chemin de l'Eglise	Ballif Julien et Petitpierre Fanny; Pereira da Silva Lourenço Michelle, Pereira de Souza Jùlia et de Jésus Lourenço Rui Miguel; Noonan Michael Peter, Gina Marie et Harry; Haig Aggi Irma
Chemin des Sauges	Courtot Dominique et Janine; Ferreiro Félix, Annick et Nicolas; Jeanrenaud Sacha et Christelle; Nunes Joao, Fernanda, Daniel et Kelly; Siragusa Salvatore, Céline, Elio et Loris; Tumminello Giuseppe, Brigitte et Enzo
Route de Cuarny	Chevalley Christine; Perrier Cédric; Valente da Silva Santos Paulo Fernando
Route de Cronay	Echenard Cindy
Chemin de Clon	Wassmer Alain et Favre Véronique
Chemin de la Confrary	Huguenin Johann et Gabriel, Torre Huguenin Valeria
Chemin du Château	Randin Fanny
Chemin de Moulinet	Vincent Mark
Chemin de l'Aurore	Schneuwly Didier
La Maison Blanche	Novokazi Granita

Chevressy

Ch. des Terres Rouges	Madörin Monique
-----------------------	-----------------

Ils ont quitté notre village

Chemin de l'Eglise	Biollay Daniel et Huguenin Dominique
Chemin des Sauges	Detta Nicolas, Steeve et Vincent, Fuhrer Sophie
Route de Cuarny	Martins de Almeida Carlos Manuel; Tilev Boris et Tileva Magda; Zitouni Mohamed
Rue de la Poste	Duruz Marc-Henri, Nicole et Loïc; Kaeslin Cédric
Chemin de Moulinet	Röthlisberger Paul, Céline, Alexis et Théa
Chemin de Claire-Fontaine	Schneider Fabienne, Vincent, Sophie et Valérie
Chemin de la Forge	Henry Stéphane; Desarzens Bastian
La Ruelle	Disler Nadia
Chemin des Vignes	Badey Marie-France, Laurent et Nicolas
Chemin de l'Aurore	Dupuis Céline
La Maison Blanche	Hayoz Christian; Ljika Kefsere; Zhou Gang

Chevressy

Ch. des Terres Rouges	Kecskès Catherine
Chemin de Floreyres	Campos Karel; Cochand Etienne; Métraux Déborah

Carnet de deuil

Monsieur Bernhard Kammerlander nous a quitté le 3 janvier 2008.
Nous transmettons à sa famille toute notre sympathie en cette douloureuse séparation.

Carnet rose

Nous félicitons toutes les familles qui se sont agrandies :

Le 21 mars	Alizée, fille de Daniel et Laurence Vallélian
Le 29 mai	Dylan, fils de Céline Leuenberger
Le 11 juillet	Guillaume, fils de Johanne Cruchet et Olivier Pelet
Le 11 novembre	Jake Samson, fils de Keith et Sophie Strandberg
Le 18 novembre	Arnaud, fils de Claude et Marjorie Chevalley

La préposée au contrôle des habitants
Nathalie Dupertuis

L'ADMINISTRATION COMMUNALE



Greffe municipal-contrôle des habitants

Mardi 17h00 à 19h00

Jeudi 09h00 à 11h00

Tél: 024/425.25.35

Fax: 024/425.25.05

administration@pomy.ch

Nathalie Dupertuis



Bourse communale

Lundi 09h00 à 11h00

Tél: 024/425.25.07

Fax: 024/425.25.05

bourse@pomy.ch

Christine Ledesma



Nous portons à votre connaissance que le 96ème Tour de France cycliste traversera notre commune à l'occasion de la 15ème étape qui mène de Pontarlier à Verbier le

Dimanche 19 juillet 2009

Le tronçon Yverdon-Cronay sera donc fermé entre 09h00 et 14h00. Le passage des cyclistes quant à lui aura lieu entre 13h00 et 13h15. La caravane publicitaire passera dès 11h00.

Afin d'assurer la protection des spectateurs, des moyens de sécurité seront mis en place.

A cet égard, nous vous recommandons donc de prendre toutes vos dispositions ce jour-là pour l'accès à votre propriété.



La Jeunesse de Pomy tiendra une tonnelle avec débit de boissons ainsi qu'une petite restauration sur la place de la Grande salle dès 10h00.

Venez nombreuses et nombreux !

La Municipalité

La boutique de l'administration communale vous présente différents objets

Verres du bicentenaire, par carton de 6 pièces	Fr. 20,-
Set de feu pour vélo, la pièce	Fr. 10,-
Cartes postales de Pomy, la pièce (ci-dessous)	Fr. 1,-
Ecusson de Pomy pour coudre sur vêtement, la pièce	Fr. 5,-
Ecusson de Pomy, autocollant	gratuit





Apprenti-e-s, besoin d'aide afin de répondre aux exigences des cours professionnels ?

Voici une aide pour vous

- Deux heures par semaine
- Encadrement scolaire
- Cinq francs de l'heure
- Modules limités à 4 apprenti-e-s

Sollicitée par le filière de la construction, l'association de développement du Nord vaudois lance, depuis la fin de l'année passée, une nouvelle offre de programme de cours d'appuis pour apprentis; elle reprend notamment les cours suivants:

- Français
- Mathématiques
- Allemand
- Anglais
- Comptabilité
- Electrotechnique
- Economie

Cette offre se positionne entre les cours individuels, qui sont par nature privés et les cours collectifs des centres de formation.

Pour vous donner une idée, l'année scolaire passée, les cours d'appuis ont accueillis 88 apprentis et apprenties.

Informations et inscriptions

TEM
Rue du Casino 4
1400 Yverdon-les-Bains
024 425 00 14
app-app@t-e-m.ch
www.t-e-m.ch

LA JEUNESSE DE POMY



Chers habitants de la commune de Pomy,

Comme chaque année, la tâche la plus rude demandée au président de chaque société locale est d'écrire un article pour le Pom'info. Voici donc quelques nouvelles de la société de jeunesse de Pomy.

Cette année, nous vous réservons quelques surprises. Pour commencer, le 19 juillet, notre village va voir passer la caravane du tour de France, et à cette occasion, la Municipalité nous a confié la grande responsabilité d'éviter que les spectateurs ne meurent de soif et de faim.

Ensuite, lors du week-end du Jeûne, il va y avoir quelques changements que nous gardons top secret pour le moment.

Pour ce qui est de nos activités en dehors du village, nous allons nous dépenser lors des 4 giron de cette année dans les épreuves de football et de volley, peut-être même que quelques-uns d'entre nous tenteront leur chance à la lutte. Il faudra prévoir la trousse de secours dans la caravane...

La manifestation à ne pas louper cette année sera le giron du nord qui se tiendra à Champagne. Enfin si d'ici-là ce village n'aura pas changé de nom à cause des quelques pressions qu'il subit et dont nous entendons souvent parler.

Pour les jeunes qui finissent leur scolarité obligatoire cette année et qui voudraient rejoindre notre société, il suffit de me contacter au 079/ 585.59.41, vous êtes les bienvenus.

Pour terminer, les membres de la société de jeunesse se réjouissent de vous retrouver lors de nos futures manifestations.

Le président
Christian Miéville

4^{ème} édition de la fête de la Pomme

La Fête de la Pomme, journée de soutien en faveur de notre école de musique aura lieu pour la quatrième fois le samedi **31 octobre 2009** à la Grande salle.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre jus de pomme au moyen du bulletin ci-dessous.
MERCI d'avance pour votre soutien.



**Ecole de musique La Boîte à musique
Fanfare La Villageoise Pomy**



Opération Jus de pomme 2009

Nom, prénom:.....

Lieu:.....

Box de 5 litres: Fr. 18.-- x Total:.....

Vos commandes pourront être retirées lors de la "Fête de la Pomme"

**Le samedi 31 octobre 2009 dès 11h. à la Grande salle de
Pomy**

**Animations - Musique - Raisinée
Restauration sur place
Livraison possible sur demande.**

A renvoyer à Christian Pellaux, Ch. Aux Oies 13, 1405 Pomy



**Ecole de musique « la boîte à musique »
Fanfare la Villageoise
1405 Pomy**

Chers parents, chers enfants,

Nous ouvrons dès la rentrée 2009-2010, une nouvelle classe Willems d'initiation musicale.

Cette classe est ouverte aux enfants de 4 à 5 ans.

Notre professeur de musique est Mme Rachel Michoud Pochon d'Yvonand.

Si vous êtes intéressés à inscrire votre enfant, vous pouvez prendre contact avec Jeanne ou Christian Pellaux au 024/425.16.53, nous vous donnerons les renseignements nécessaires.

Fanfare la Villageoise de Pomy, Christian Pellaux

Audition de l'école de musique

Notre audition de l'Ecole de musique " La Boîte à musique " aura lieu le

dimanche 28 juin 2009 dès 17h. à la Grande salle,

venez nombreux encourager et écouter nos élèves qui font un grand travail pour vous offrir un programme de qualité.

Et si vous désirez vous aussi faire de la musique, il n'y a pas d'âge.

Nous avons des instruments en stock.

Alors adressez-vous à un musicien de la Fanfare et venez faire un essai d'uniforme, il y en aura sûrement un à votre taille.

Christian Pellaux

Giron des musiques du Gros-de-Vaud

**Concours des solistes
et petits ensembles**



Jeudi 21 mai 2009

**Grande salle de
POMY**

Bienvenue à tous

**Organisation :
Fanfare La Villageoise Pomy**

En 2009, Exceptionnel ! 2 Girons à Ursins



Jeudi 28 mai



LOT O géant !

**Quine 100.--, Double 200.--, Carton 300.--
Tous les 6 tours 1000.--**

Vendredi 29 mai

Répétition générale :

**Choeurs d'ensemble
Ensemble des jeunes musiciens du Giron
Carmina Burana (Harmonie et Chœur)
Bal populaire dès 21h.**

Samedi 30 mai

**Giron des musiques
du Gros-de-Vaud**

Dimanche 31 mai

**Giron choral
de la Menthue**

**Organisation :
Fanfare La Villageoise Pomy
Chœur mixte La Coccinelle Ursins**

FSG POMY



Je profite tout d'abord de cet article pour remercier toutes les personnes qui soutiennent notre société. Vous êtes nombreux à être venus à notre soirée de gym 2008. Une nouveauté lors de cette soirée annuelle 2008, nous avons ouvert notre répétition générale du mercredi soir au public et nous sommes heureux que vous ayez répondu présents à cette représentation supplémentaire. Nous allons donc refaire de même pour la soirée 2009.

Nous vous remercions d'être venus aussi nombreux au souper de soutien organisé par notre groupe actifs-actives en mars dernier. Grâce à vous et aux nombreux donateurs et sponsors, ils pourront se déplacer en Autriche dans de bonnes conditions au mois de juillet prochain. Ils séjourneront à Dornbirn pendant une semaine pour le Gym For Life Challenge et nous leur souhaitons plein de succès pour cette compétition.

Nous vous informons que nous avons décidé d'abandonner la journée interne de la société qui se déroulait chaque année en septembre. Cette journée sera remplacée par une sortie de la gym (lieu actuellement encore inconnu).

Notre société organise les championnats Suisse agrès individuel masculin les 7 et 8 novembre 2009 à la salle omnisport d'Orbe. Notre comité d'organisation est encore à la recherche de bénévoles pour travailler lors de ces deux journées. Si vous êtes intéressés à travailler n'hésitez pas à me contacter.

AVIS DE RECHERCHE

Nous sommes à la recherche d'une monitrice ou d'un moniteur pour notre groupe parents-enfants. Les entraînements ont lieu le lundi matin à la grande salle de Pomy. Si vous êtes intéressés à reprendre ce groupe, n'hésitez pas à me contacter.

Je finis cet article en disant un grand MERCI à la commune de Pomy qui nous soutient énormément.

Vive le sport !!!

Le Président
Gaël Bezençon
078/659.74.70



Paroisse de Pomy-Gressy-Suchy

Chers habitantes et habitants de Pomy,

En ce début d'année 2009, c'est toute l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud qui a vu le renouvellement de ses Conseils par un processus démocratique d'élections. Tout habitant protestant peut donc élire et être élu à une telle occasion.

Votre paroisse, composée de neuf villages, ne fait pas exception. Elle a depuis le 29 mars un nouveau Conseil de paroisse composé de 15 membres responsable de sa direction et de sa gestion.

Après déjà 3 années dans la paroisse, celui qui vous écrit a été élu comme pasteur lors de la dernière Assemblée.

Vous êtes cordialement invités à venir :

- le **17 mai** au **culte d'installation** du nouveau conseil et du pasteur, à l'église de Gressy à 10h.

Nous tenons aussi à vous inviter :

- à notre **Brunch** annuel qui aura lieu le **14 juin** dès 11h30 à la grande salle d'Ependes.
- A la **Vente**, qui est en fait un grand repas de fête, avec de délicieuses pâtisseries, tombola, jeux pour les enfants, etc... le **8 novembre** à Cronay.

Pour tous renseignements, alexandre.mayor@protestant-vaud.ch 024 435 21 35

En vous saluant chaleureusement, nous vous laissons avec un passage d'une prière qui a été proposée à méditation des nouveaux conseillers :

*Quand je pense à l'Eglise, je la voudrais telle qu'elle n'est pas...
Mon Dieu, fais que je cesse de blâmer l'Eglise, pour me dispenser moi-même d'y travailler. Fais que je cesse de lorgner ses déficiences, par le trou de la serrure, pour me protéger moi-même de franchir sa porte. Fais que je quitte le banc des spectateurs et des moqueurs pour m'asseoir au banc des acteurs et des célébrants. Car ainsi seulement je m'arrêterai de regarder ton Eglise, qui est notre Eglise pour y vivre avec les autres.
Amen*

NOUVELLES DES PAYSANNES VAUDOISES DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Notre présidente Evelyne Grin passe le flambeau

Il faut partir quand il est encore temps, avant qu'il ne soit trop tard, c'est avec ces mots qu'Evelyne Grin nous annonce qu'elle se retire du comité.

Après 12 années passées au comité dont 8 comme présidente, elle passe le flambeau à Magali Guichard.

Pendant toutes ces années, elle a su être à l'écoute de nos membres jeunes et moins jeunes.

Soucieuse du moindre détail, elle a géré notre groupe pour la confection et la vente de pâtisserie lors de l'inauguration de l'A1, de l'expo 02, puis il y a eu le repas du 45^{ème} et l'exposition du 50^{ème} qui fut un succès.

Mission qu'elle a accomplie avec la puissance d'un moteur mercedes, car avec une deux chevaux vous oubliez...

Nous la remercions chaleureusement pour tout ce qu'elle a donné à notre association.

Nous lui offrons un figuier et, dans quelques années, elle pourra s'asseoir à l'ombre de celui-ci et raconter des histoires de paysannes à ses petits-enfants...



Activités 2008

Echallens, fête du blé et du pain

Le rôle des Paysannes Vaudoises c'est perpétuer la fabrication et la vente de pâtisserie artisanale. Nous devons également transmettre le goût de manger des plats cuisinés à partir de nos produits; dans ce but nous avons tenu un stand de pâtisserie à la fête du blé et du pain à Echallens.

St-Gall, OLMA

Le canton de Vaud était l'hôte d'honneur 2008 de l'OLMA. A cette occasion, le 11 octobre a eu lieu un cortège formé des milices vaudoises, sonneurs de toupins, bannières des communes et différentes associations dont les Paysannes Vaudoises; 6 membres de notre groupe ce sont rendues à St-Gall en costume vaudois pour y participer.

Fully, 23 octobre

Jeudi 23 octobre, 34 membres ont pris la route pour Fully.

Le matin, nous avons été accueillies dans un magasin de broderie, que les propriétaires avaient ouvert spécialement pour nous... là nous avons une demi-heure pour faire nos achats; pour certaines cela a passé un peu trop vite....

A midi, nous avons dégusté une brisolée à la cave de Mazembroz, avec vue sur les Alpes.

L'après-midi, un charmant monsieur nous attendait pour nous raconter l'histoire et nous faire visiter le Moulin de Semblanet le plus ancien moulin à farine de Suisse encore en activité.

N'oublions pas nos cours qui ont toujours un immense succès au programme.

Cet hiver :

- conférences : « manger 5 fruits et légumes par jour » « les minéraux ».
- cuisiner le bœuf
- mets d'automne et gratins
- cuisiner pour Pâques
- porte-photos
- bonhomme de neige en pot
- décoration de Pâques
- les accidents domestiques, 1^{er} secours
- mosaïques
- sacs en bâche
- tricoter ses chaussettes
- brodethé

Comme vous pouvez le constater ce ne sont ni les idées ni les activités qui manquent dans notre ruche, avis aux amatrices motivées, paysannes ou non.

La Présidente
Magali Guichard

Des nouvelles du Corps des sapeurs pompiers...

Quelques changements au niveau de l'effectif sont intervenus à la fin de l'année dernière :

Ayant atteint la limite d'âge, le Caporal Charly Miéville a pris une « retraite » bien méritée. Le Caporal Denis Roulier a quant à lui cessé ses activités pour des raisons professionnelles. Merci à eux pour leur travail effectué au sein des pompiers et que l'avenir leur réserve plein de satisfaction.

Pour combler en partie ces départs, nous avons le grand plaisir d'accueillir Alain Wassmer, nouvel habitant du Chemin de Clon et ancien Commandant du feu de Montagny.

Pour l'année 2009, le corps des sapeurs pompiers de Pomy compte **17 sapeurs**.

La plate-forme intercommunale du « Montélaz » composée des villages de Cheseaux-Noréaz, Villars-Epeney, Cuarny, Cronay, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Pomy compte 78 sapeurs. Jean-Luc Roulier en est le répondant auprès de l'ECA.

Grande première cette année, puisque un véhicule a été attribué à la plateforme par l'ECA au début du mois d'avril. Ce véhicule de type « Toyota Hilux » est stationné au local du feu de Pomy et sert essentiellement au transport de matériel. La totalité de l'entretien est pris en charge par l'ECA.

Pour rappel, les personnes voulant brûler des branches ou broussailles en lisière de forêt ou au bord des routes, sont priées d'en informer la Centrale de traitement des alarmes (CTA) au 021/213'21'18. Ceci afin d'éviter des tracasseries et frais inutiles.

Je ne saurais terminer sans remercier tous mes collègues pour leur dévouement et leur disponibilité de jour comme de nuit.

Si vous désirez faire partie des pompiers dès 2009, prenez contact avec le commandant avant le mois de novembre de cette année.

Le commandant
Patrick Grin



MEMENTO 2009-2010

28 au 31 mai	Girons musique et chant, Ursins
19 juin, 18h30	Audition de l'école de musique, Classe Willems
	Initiation musicale et présentation d'instruments
21 juin	Abbaye d'Yverdon, Fête de la musique à Yverdon 14h, Cortège et concert de la Villageoise, place du Casino À Yverdon
28 juin, 17h00	Audition de l'école de musique, puis grillades
1er et 3 juillet	Représentations théâtrales de la troupe « Badaboum »
1er août	Fête nationale sur la place de la grande salle organisée par la Jeunesse
18 et 19 septembre	Braderie de la Jeunesse de Pomy
31 octobre	Fête de la pomme, école de musique de la Villageoise, Grande salle de Pomy
2, 4 et 5 décembre	Soirées Société de gymnastique de Pomy
22 et 23 janvier 2010	Soupers-concerts annuels de la Villageoise de Pomy

Liste des manifestations auxquelles participe la Société de gymnastique de Pomy

13 juin	Journée cantonale agrès de soc. Payerne
27 juin	Championnat romand agrès de soc. Neuchâtel
15-19 juillet	Gym for life Challenge Dornbirn (AUT)
12 et 13 septembre	Championnat suisse agrès de soc, Lyss
19 septembre	Gala romand pour le 90ème anniversaire de l'URG Neuchâtel
26 et 27 septembre	Championnat vaudois agrès individuel Vevey
3 et 4 octobre	Championnat romand agrès individuel Genève
10 octobre	Gala FSG Bussigny (date à confirmer)
1er novembre	Championnat suisse agrès individuel féminin $\frac{1}{2}$ finale Kirchberg
7 et 8 novembre	Championnat suisse agrès individuel masculin À Orbe (organisé par Pomy)
14 et 15 novembre	Championnat suisse agrès individuel féminin Finale Münchwilen
2 décembre	Répétition générale 19h00, en public
4 et 5 décembre	soirées dès 20h00

Nous vous remercions de l'intérêt porté
aux articles et espérons que vous avez
pris du plaisir à la lecture de cette
nouvelle édition.

Nous vous donnons rendez-vous l'année
prochaine pour le journal 2010 !

A tous, un bel été

les rédacteurs du
Pom'info 2009